



L'AMAP de Sandillon, une des seules AMAP de la métropole d'Orléans.

Résumé : Créée à l'origine autour des activités du potager de Sandillon, l'AMAP de Sandillon rassemble aujourd'hui pas moins de 90 adhérents et 15 producteurs. Elle est aujourd'hui une des seules AMAP de la métropole orléanaise et propose toutes les semaines des paniers bio, locaux et de saison.

AUTEUR(S)

Claude Dufaur
Membre du Bureau
amap.sandillon@gmail.com

PROGRAMME

Démarrage : Deux mille seize
Lieu de réalisation : Sandillon
Budget : N/C
Agriculture biologique

ORGANISME(S)

AMAP de Sandillon
1244 route de Jargeau
45640 SANDILLON
<https://amapsandillon.wixsite.com/amap-sandillon>



Fiche rédigée par :
Amandine MALBERNARD

Salariés : 3
Bénévoles : 90
Adhérents : 90

COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : vendredi 22 janvier 2021 00:00

Opérateur(s) : Association, ONG

Bénéficiaires : Universel

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Alimentation

CARACTERISATION - Fiche IARD :

Type d'acteur: Acteurs de la consommation: Associations, collectifs

Type d'action: Distribution / Commercialisation: Création de circuits de proximité (géographique)

Type d'objectif(s): Sociaux: Recherche d'une plus grande équité dans les relations / **Développement local:** Synergie entre les acteurs du territoire, Structuration ou maintien de filières locales / **Pédagogiques:** Sensibilisation des consommateurs à des pratiques responsables

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Alimentation responsable et durable » (France)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Dufaur, « L'AMAP de Sandillon, une des seules AMAP de la métropole d'Orléans. », **Journal RESOLIS** (2021)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Réuni initialement au sein de l'AMAP d'Orléans, un groupe décide en 2016 de s'en détacher afin de concentrer davantage ses activités sur la commune de Sandillon. Le but est alors d'appuyer une productrice (Sande JEUSSET du "Le potager de Sandillon"). Facilité par le bouche à oreille entre paysans et par la communication de l'AMAP à la recherche de nouveaux participants, le collectif se structure progressivement et réunit aujourd'hui 15 producteurs autour de cette dernière.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Valorisation du travail des producteurs auprès des amapiens et création d'un lien producteur/consommateur facilitant l'interconnaissance. Soutien aux petits producteurs par la création d'un nouveau débouché leur offrant un revenu constant, y compris en cas d'aléa climatique. Protection de l'environnement est aussi un des objectifs en soutenant la demande de productions biologiques, et en favorisant un commerce de proximité. Offre alternative d'aliments sains produits de manière solidaire.

ACTIONS MISES EN OEUVRE

Mise en oeuvre est le panier de producteurs qui à lieu 1 fois par semaine : légumes, oeufs, fromages de chèvres, huile végétale (colza, tournesol, cameline et lentilles vertes), farine de céréales anciens (Dept), miel, viande bovine, volaille, viande porcine (Dept) et agneau (Dept).

Prévention des déchets avec utilisation minimale de plastique en privilégiant leurs propres contenants, le verre et le carton.

Certains aliments sont disponibles en VRAC comme les huiles.

Les produits sont en majorité acheminés sur place par les producteurs et les Amapiens préparent les paniers le hangar/entrepôt de l'AMAP.



RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

La création du site internet a permis 30 adhésions supplémentaires qui ont perduré après le COVID et 3 nouvelles personnes par semaine visite le site.

L'AMAP distribue à peu près 60 paniers par semaine (roulement des produits suivant la production); ce qui représente un doublement des ventes de paniers depuis le COVID.

Il faut un minimum de 3 bénévoles par distribution et cela peut aller jusqu'à 6 en fonction du nombre de produits.

ORIGINALITE DU PROGRAMME

L'AMAP était partie d'une productrice et à réussi à rassembler plusieurs producteurs, tous BIO autour d'elle et dans une échelle le plus possible locale. C'est aussi une des seules AMAP d'Orléans.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Mairie de Sandillon
Miramap
INPACT Centre

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

L'AMAP a peu de visibilité en dehors du cercle d'habités des consommateurs. Elle aimerait aussi trouver des variétés différentes de produits locaux pour couvrir un plus grand champ de propositions. L'AMAP a peu de difficulté en elle-même, c'est plus ses producteurs (problème lié à la météo comme vent fort qui cause des dégâts matériels par exemple).

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

Un site internet a commencé à prendre forme pour pouvoir commander ses paniers en ligne. L'organisation mise en place pour la COVIDa perduré car elle a permis d'améliorer le service comme la création de roulement pour venir chercher les paniers permettant ainsi de désengorger le parking trop petit pour accueillir tous les amapiens.

Améliorations futures possibles :

Diversifier les produits proposés et aller chercher des producteurs de quinoa ou d'haricots pour répondre à une demande de plus en plus végan parmi les Amapiens. Ces deux aliments ne sont pas produits à l'échelle du département en agriculture BIO.

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

Plusieurs facteurs de réussite peuvent être mentionnés comme par exemple la communication entre bénéficiaires, bénévoles, salariés et producteurs. L'organisation et l'investissement de chacun est essentiel et permet de partager les tâches : tout bénévole peut devenir référent sur un domaine et tout le monde aide à mettre en place les paniers que ce soit les producteurs qui livrent eux même leurs produits, les bénévoles qui mettent en paniers les aliments...). La création des "référents" (viande, oeuf,...) permet également de centraliser l'info, de limiter les interlocuteurs et d'être plus efficace dans la mise en oeuvre.

Un réseau d'entraide et de confiance est ainsi créé entre amapiens et producteurs mais aussi entre producteurs qui peuvent connaître des problèmes de livraison et de transport mais qui n'hésitent pas à d'aider. ou encore une loyauté envers les producteurs (même si un producteur ne peut pas fournir de produit sur une semaine, le contrat et la confiance envers lui ne diminue pas, et de l'aide est proposé).